

Rapport d'activités 2023

2023 a été marquée par plusieurs événements d'importance pour le Conservatoire d'espaces naturels. C'est tout d'abord la **validation par l'État et la Région de notre plan d'actions quinquennal 2023-2027**, ce projet stratégique qui va guider l'intégralité de notre travail pour les cinq ans à venir. S'articulant autour de **4 grands axes et 36 objectifs**, il vise à conforter le réseau de sites préservés, accompagner les politiques publiques, animer divers réseaux d'acteurs, en intégrant la dimension climatique et en consolidant notre fonctionnement, qu'il soit financier, matériel ou humain. De ce nouveau plan découle le **renouvellement de notre agrément** « Conservatoire d'espaces naturels » (L.414-11 CE) qui marque la reconnaissance de l'État et de la Région envers notre action.

Autre événement d'importance, l'**acquisition de notre siège social à Orléans** pour offrir à notre équipe de meilleures conditions de travail et d'accueil des différents personnels avec lesquels nous collaborons utilement.

Durant les douze mois écoulés, notre réseau de sites s'est de nouveau accru avec **119 hectares supplémentaires**, ce qui constitue une belle réussite pour nos équipes œuvrant au quotidien à l'aboutissement de ces projets. Le bilan fin 2023 s'élève donc à **186 sites couvrant 5 130 hectares**. Traduction concrète du leitmotiv des scientifiques intervenant lors de notre séminaire de réflexion : **chaque mètre carré préservé compte !**

L'adoption d'une stratégie forestière et notre adhésion au **programme Sylvae** porté par notre fédération ouvre de nouvelles perspectives pour, tout à la fois, préserver le Vivant et contribuer à l'atténuation du réchauffement climatique.

Tout au long de cette année 2023, le Conservatoire a poursuivi activement sa politique de partenariat avec le **renouvellement de plusieurs conventions pluriannuelles d'objectifs** et la signature des **deux premières conventions de coopération** avec la communauté de communes Vierzon Sologne Berry, pour réaliser une étude de prospective sur les zones humides d'une part, et le ministère des Armées d'autre part, pour effectuer le plan de gestion des landes du Ruchard, en Indre-et-Loire, un haut lieu de la biodiversité régionale !

Si, d'un point de vue de la trésorerie, le début d'année fut très compliqué, le Conservatoire a su inverser la tendance, obtenant un **apport avec droit de reprise de la Région** pour un montant de 700 k€ en compensation des retards de remboursement des fonds européens, retards qui, par ailleurs, se sont considérablement résorbés.

En conclusion, une année 2023 où l'intensité de nos efforts n'a pas faibli grâce à l'engagement de nos **salariés et bénévoles**.

Michel Prévost
Président du Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire



Retrouvez-nous sur
www.cen-centrevalde Loire.org
et sur les réseaux sociaux



Connaître

Plans de gestion

152 sites de niveau 1 sur 186 sont dotés d'un plan de gestion (nouveau ou renouvelé), document de référence pour le Conservatoire.

Suivi Papillons : un programme participatif

En 2023, un réseau de 7 observateurs (conservateurs bénévoles et salariés) a mis en œuvre le **suivi temporel des papillons de jour** (appelé STERF) sur **7 sites protégés** par le Conservatoire soit 31 transects. L'objectif est de suivre les dynamiques de papillons de jour (abondance et espèces présentes) dans un contexte de changement climatique. Pour la seconde année, **57 espèces** de papillons de jour ont été recensées au total pour **2 369 individus**. Un site exceptionnel se détache du lot : le Patouillet à Lunery (18) à la richesse, diversité et abondance assez uniques. Dans le cadre du plan régional d'actions « Papillons de jour », animé par le Cen, nous avons réalisé, en lien avec la DREAL Centre-Val de Loire et l'ensemble des membres du comité de pilotage du PRA, des outils de sensibilisation à la situation des papillons de jour. À retrouver sur : <https://www.cen-centrevalde Loire.org/du-local-au-regional/actualites/558-des-outils-de-sensibilisation-pour-les-papillons-de-jour>



Melanargia galathea



Melitaea didyma



Thymelicus sylvestris



Iphiclides podalirius

Le cadre du plan régional d'actions « Papillons de jour », animé par le Cen, nous avons réalisé, en lien avec la DREAL Centre-Val de Loire et l'ensemble des membres du comité de pilotage du PRA, des outils de sensibilisation à la situation des papillons de jour. À retrouver sur : <https://www.cen-centrevalde Loire.org/du-local-au-regional/actualites/558-des-outils-de-sensibilisation-pour-les-papillons-de-jour>

Les forêts préservées par les Conservatoires

Les Conservatoires d'espaces naturels **préservent 1 721 ha de forêts sur 154 sites** répartis sur l'ensemble de la région soit **33 % de la surface du réseau de sites Cen**.

Les forêts anciennes ne représentent que **78 ha** sur les 1 721 ha au total soit **5 % sur seulement 21 sites**. Les Chaumes du Patouillet (18) concentrent 40 % des forêts anciennes du réseau Cen. Les forêts récentes occupent **399 ha** sur les 1 721 ha au total soit **23 %**. Les Conservatoires d'espaces naturels en région Centre-Val de Loire ont adopté en 2023 une **stratégie forestière (2023-2032)**. Celle-ci propose **5 objectifs et 12 actions** en faveur d'une préservation concertée de la forêt axée sur une **gestion par la libre évolution**, une **meilleure connaissance de cet écosystème** et une **communication** auprès des acteurs et du grand public (https://www.youtube.com/watch?v=TAxBYipYi_U).



6 plans de gestion validés en 2023 (sites de niveau 1 et 2)

zoom sur



(a)



(b)



(c)



(d)



(e)



(f)

Les découvertes 2023

► Gesse des marais (*Lathyrus palustris*) protégée en région Centre-Val de Loire à Vierzon, à la confluence du Barangeon et de l'Yèvre, redécouverte pour le Cher. **(a)**

► Canche aquatique (*Catabrosa aquatica*), trois stations sur Humbligny et Morogues (18) recensées durant des diagnostics MAEC de parcelles engagées en mesures agri-environnementales. **(b)**

► Prairies de La Celle (18) : Thécla de l'amarel (*Satyrium acacia*), papillon menacé en région. **(c)**

► Mare communale à Damasonie étoilée (*Damasonium alisma*) sur la commune de Saint-Sauveur-Marville (28) dans le cadre de l'étude d'état de conservation des mares communales sur l'Agglo du Pays de Dreux. **(d)**

► Stationnement d'une douzaine de cigognes noires, en août et septembre 2023 le long de la Loire, dans le méandre de Guilly (45).

► Un regroupement inédit de 336 rhinolophes euryales aux Caves du Tranger (36) le 14 avril 2023, grappe qui était deux mois plus tôt aux Caves de Palluau (36). **(e, f)**

Tableau de bord « biodiversité »

Critères d'évaluation (au 31/12/2023)	Chiffres
Nombre de données saisies dans les bases de données faune-flore	307 409
Nombre d'observations nouvelles validées en 2023	8 238
Nombre d'observations sur les sites Cen	260 353
Nombre d'espèces patrimoniales présentes sur les sites Cen observées de l'origine à 2023 (dont oiseaux nicheurs ou non)	695 411 (faune) 284 (flore)
Nombre de sites dotés d'un plan de gestion réalisé et validé (dont renouvellement)	152 (sur 186)
Nombre de suivis scientifiques réalisés en 2023	14 (dont 4 sites LigéO*)

* Sites du territoire Loire-Bretagne, bénéficiant d'outils de suivi des milieux humides

Protéger

2023, quelques belles nouvelles acquisitions

▶ Depuis plus de 10 ans, les Cens Centre-Val de Loire et de Bourgogne ont cherché à acquérir, auprès de la société Lafarge, les **50,3867 ha du site des Butteaux**, au cœur de la **Réserve naturelle du Val de Loire**. La vente est finalement enclenchée courant 2020 via la Safer du Centre. C'est en décembre 2022, non sans quelques péripéties, que le plus vaste espace de prairies naturelles de la RNVL est devenu propriété du Cen Centre-Val de Loire. L'acquisition a bénéficié des **aides de la Région Centre-Val de Loire**, via les **Pays Sancerre-Sologne** et **Loire-Val d'Aubois** ainsi que des **Fondations Terres de Lien et Léa Nature**.

▶ Déjà propriétaire de **154 ha en Brenne**, sur la commune de Rosnay, le Cen Centre-Val de Loire a pu acquérir **50,4 ha supplémentaires** à une encablure des propriétés classées dans la **Réserve naturelle régionale des Terres et étangs de Brenne**. Une extension de la RNR sera proposée au Conseil régional.

▶ En Vallée de l'Aigre, ce sont presque **35 ha** qui sont venus renforcer les propriétés du Cen CVL sur les sites de **Chambrailles, du Moulin Haton et du Moulin Rouge (a)**. Une acquisition exceptionnelle pour l'Eure-et-Loir, dans un site à enjeux majeurs par ailleurs ENS du Département, réussie grâce à une vente de deux particuliers et de la commune de Cloyes-les-Trois-Rivières.

▶ Après avoir signé des obligations réelles environnementales pour préserver le **Marais de Maison Rouge** à Le Malesherbois **(b)**, **deux baux emphytéotiques** avec des propriétaires privés signés en 2023 permettent d'enclencher la préservation de pelouses calcaires sèches sur ce même territoire communal.

L'animation des territoires

▶ Dans le contexte du changement climatique, la préservation et la restauration des milieux aquatiques permettent de conserver leurs fonctions premières (protection de la ressource en eau, interception du ruissellement, expansion des crues, espaces de bien-être...). Le Cen CVL et la Communauté de communes Vierzon Sologne Berry ont signé une **convention de coopération** en vue de réaliser une **étude identifiant les zones humides les plus remarquables** du territoire.

▶ Depuis 2003, le Cen Centre-Val de Loire s'implique fortement aux côtés de l'État et différentes collectivités dans la **mise en œuvre de la politique européenne Natura 2000**. Ceci a commencé par la réalisation de documents d'objectifs sur certains des sites ligériens, puis en devenant **structure animatrice sur tout l'axe ligérien** en région ainsi que sur **l'ENS des Prairies du Fouzon (c), trois sites en Champagne berrichonne, le Pays Fort et l'ENS des Puys du Chinonais**. À partir du 1er janvier 2023, l'État transfère aux Régions la compétence Natura 2000. À l'issue de marchés publics passés par le Conseil régional Centre-Val de Loire, le Cen CVL a été retenu sur l'ensemble des sites dont il était opérateur depuis 2006.

▶ Porté par l'Établissement Public Loire et signé en 2023, le **contrat territorial Val d'Allier alluvial 2023-2025** a pour ambition de contribuer à préserver l'intégrité des réservoirs et corridors écologiques du territoire, la qualité de la ressource en eau et à favoriser l'atteinte du bon état écologique sur un bassin versant de 850 km². Une superficie qui couvre tout l'axe Allier de la Haute-Loire jusqu'à la confluence avec la Loire dans la Nièvre. Cosignataire de ce contrat d'envergure, le Cen CVL va plus particulièrement mener un travail en vue de **restaurer des sites érodables à proximité de l'ENS du Bec d'Allier**.

▶ **En 2023, le Cen Centre-Val de Loire passe la barre des 5 000 ha d'aires protégées !**

5 129 ha de surface foncière **186** sites protégés

109,30 ha acquis sur 13 aires protégées du Cen dont 73,29 sur deux nouveaux sites

9,52 ha en maîtrise d'usage sur trois nouveaux sites

* Les grosses acquisitions ont bénéficié du Fonds Vert et du Plan de Résilience de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne



Budget et partenaires

- ▶ Un résultat net déficitaire de 44 K€
- ▶ Un résultat d'exploitation déficitaire de 2,5 K€
- ▶ Un budget de plus de 4 millions € dont près de 900 K€ de sous-traitances
- ▶ Plus de 800 K€ d'acquisitions foncières

La clôture comptable 2023 est en demi-teinte. Une subvention exceptionnelle sous forme d'apport associatif avec droit de reprise de 700 K€ a été attribuée par le Conseil régional. Remboursable en 2030, cette aide a permis de freiner le recours aux emprunts et s'est vue par ailleurs renforcée par une accélération du paiement des fonds européens.

Pour autant, aucun crédit européen n'a été attribué sur l'année 2023, ce qui concourt au déficit de financement de certaines opérations et donc au déficit d'exploitation constaté en fin d'exercice.

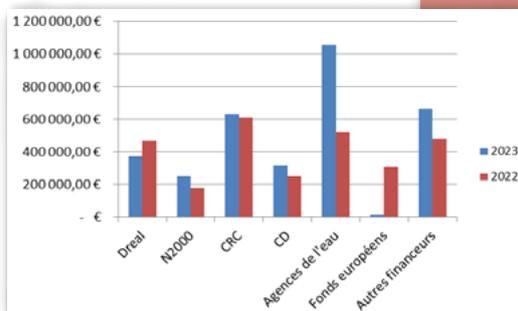
zoom sur

Le Fonds vert

En janvier 2023, le Gouvernement a lancé le Fonds vert dont l'objectif affirmé est d'accélérer la transition écologique dans les territoires. À fin novembre 2023, les porteurs de projets retenus avaient présenté pour 6,27 milliards d'euros de dépenses aidées à hauteur de 1,5 milliards d'euros par le Fonds vert. Le Cen Centre-Val de Loire a déposé des dossiers, essentiellement d'acquisition et de restauration d'aires protégées qui représentent 538 377,40 € d'aides du Fonds vert. Ce Fonds vert a vocation à être pérennisé au moins jusqu'en 2027 et devrait constituer un effet levier pour les actions sur nos sites.



Répartition des origines de subventions d'exploitation



Gérer

La gestion technique des sites

75 opérations sous-traitées sur **37** sites

13 opérations de restauration sur **12** sites

13 opérations d'entretien sur **10** sites

16,5 ha de milieux ouverts ont pu être restaurés sur **12 sites**, avec de grosses opérations à l'**Étang Ex-Chèvres** (36), aux **Prairies du Montet** (36), sur la **Côte de Montreuil** (28) ainsi que sur l'**ENS du Bec d'Allier** et sur les **Pelouses et marais de Roussy** (36).

La gestion des espèces exotiques envahissantes a concerné **8 sites**, et **34 hectares**, dont **4 sites de compensation environnementale de la LGV SEA** (37).

Signe d'un retrait progressif dans le financement des opérations d'entretien de milieux naturels, seuls **125 ha**, dont 91 % sur deux sites, ont pu bénéficier d'opérations destinées à assurer le maintien des fonctionnalités et de l'état de conservation des habitats.

1 710 mètres linéaires de clôtures ont été posés, notamment au **Bois des Roches** (36) et à la **Pelouse de Vau** (45).



Quelques exemples emblématiques en 2023

► Seconde phase des importantes restaurations de milieux humides sur les **Pelouses et marais de Roussy** (Saint-Georges-sur-Arnon, Indre) (**119 300 €**). (a)

► Restauration de pelouses calcaires sèches par bucheronnage à la **Côte de Montreuil** (Montreuil, Eure-et-Loir) (**17 424 €**). (b)

► Ré-ouvertures de formations végétales en milieux humides sur l'**Étang Ex-Chèvres** (Migné, Indre) (**24 000 €**). (c)

► Fauche de milieux ouverts en pelouses calcaires sèches sur l'**ENS des Puys du Chinonais** (Beaumont-en-Véron, Indre-et-Loire) (**13 800 €**) (d) et sur des prairies ligériennes sur le **Val de Langeais** (La-Chapelle-aux-Naux, Indre-et-Loire) (**35 605,62 €**). (e)

► La pose de 810 ml de clôtures sur la **Pelouse de Vau** (Tavers, Loiret) (**22 672 €**) permettra de proposer des surfaces complémentaires à une éleveuse locale à compter de 2024. (f)

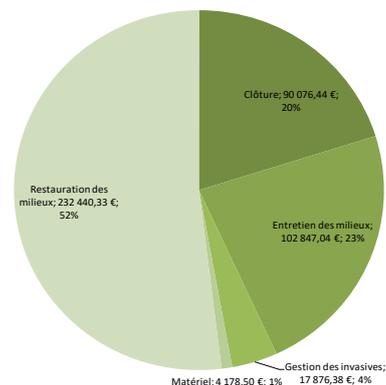
Les forêts en libre évolution

Les études menées depuis quatre ans en vue d'établir une stratégie forestière mettent en évidence que **1 304 ha** sont gérés en libre évolution, soit **33 % de la surface préservée**. La « libre évolution » se cherche encore un cadre formalisé mais il est important de considérer qu'elle constitue non seulement un **mode de gestion** mais également un **mode de restauration** des habitats naturels à part entière.

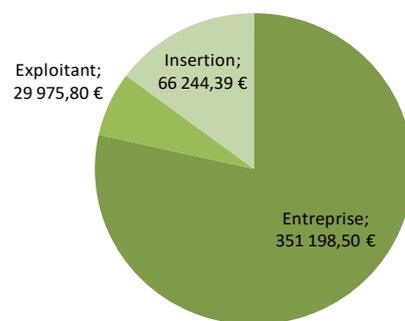


► **Près de 60 agriculteurs et éleveurs partenaires de la gestion des espaces ouverts préservés par le Conservatoire sur 57 sites.**

Types d'opérations sous-traitées



Répartition des opérations de gestion



Les Prairies de l'Ouanne, une aire protégée très active en 2022-2023

D'une superficie de **190 ha** répartis sur les communes d'Amilly, Château-Renard, Conflans-sur-Loing et St-Germain-des-Prés, le site des **Prairies de l'Ouanne** constitue l'un des ensembles majeurs de **prairies et zones humides alluviales** préservées par le Cen Centre-Val de Loire. L'action foncière concrétisée par des acquisitions ainsi que des baux emphytéotiques avec l'Épage du Loing et les collectivités permet de disposer d'une entité cohérente de gestion qui se renforce régulièrement.

Aux surfaces déjà exploitées en **convention agricole pour de la fauche tardive** s'ajoutent des **opérations de restauration par exploitation de peupleraies**, puis de **remise en état de milieux ouverts** et de **pose de clôtures**, permettant d'offrir de nouvelles surfaces aux exploitants locaux. De nouvelles opérations sont à venir en 2024.

Soutenues par l'**Agence de l'eau Seine-Normandie**, la **Région Centre-Val de Loire** et le **PETR Gâtinais Montargois**, celles-ci répondent à des enjeux croisés tels la **préservation des zones humides et de la biodiversité**, la **protection de la ressource en eau** en qualité et quantité et le maintien d'une **économie d'élevage agricole locale**.

Valoriser

Le réseau des sites Cen, support de sensibilisation



C'est acté ! Le Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire, accompagné par le Graine CVL, a obtenu en décembre 2023 le label « Qualité Jeune Public ». Ce référentiel certifie le Conservatoire comme intervenant dans le cadre de la Convention régionale d'éducation à l'environnement et au développement durable.

Nouveaux aménagements pour l'accueil du public



Le Conservatoire a installé de nouveaux supports pédagogiques sur la Réserve naturelle nationale des Chaumes du Verniller et la Réserve naturelle régionale de la Vallée des Cailles, résultat d'un marché lancé en 2021. Les nouveaux panneaux offrent aux visiteurs des informations instructives et ludiques sur les réserves et les espèces qui y sont protégées. D'autres installations sont prévues en 2024 pour la RNR du Bois des Roches et les Prairies humides de l'Ouanne.

La vie associative du Cen

Une vie associative toujours aussi trépidante au Conservatoire. Outre les réunions du groupe de travail vie associative, nos bénévoles se sont rassemblés à l'occasion de quatre réunions (bi)départementales, où ils ont pu échanger avec nos salariés sur les projets des antennes, ainsi qu'à Vierzon pour la plénière, avec notamment une thématique sur les plantes exotiques envahissantes. Des événements toujours bien suivis !

Un webinaire des conservateurs bénévoles proposé par la Fédération le 17 octobre a rassemblé 80 participants au niveau national, dont 9 assidus de notre Conservatoire. Ce nouveau mode d'animation du réseau sera renouvelé à deux reprises en 2024.

Le Conservatoire était également présent à l'occasion de 14 événements locaux où les stands tenus par nos bénévoles ont attiré près de 1 350 personnes et contribué à 26 nouvelles adhésions.

Enfin, nos photographes ont pu profiter de cinq sorties du groupe Photo/Cen. En tout, 50 participants en ont bénéficié, soit 27 de plus qu'en 2022. La sortie dans les Caves de Palluau et du Tranger, en partenariat avec le comité spéléologique régional, a notamment rencontré un grand succès.



Télévision, radio... les Cens mis à l'honneur dans les médias

En décembre 2023, la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels a bénéficié d'une campagne de publicité sur France Télévision et Radio France. Une belle mise en avant des Cens et de leur implication dans la préservation de la biodiversité.

Le Cen CVL a proposé également **le support vidéo comme outil de communication** privilégié pour relancer ses adhésions 2024. Diffusé pour la première fois en décembre, la nouvelle vidéo « Adhérez ! » créée par notre assistante communication, est disponible en visionnement sur Youtube (<https://www.youtube.com/watch?v=LPQbJUEnc-A>) et via nos réseaux sociaux.

Par ailleurs, une collection de vidéos « Vol au-dessus d'espaces naturels » a été lancée (première vidéo diffusée sur Youtube en novembre 2023 : <https://www.youtube.com/watch?v=ODh9LCiXkCo>) qui met en avant de fabuleuses vues aériennes réalisées grâce à des drones. Premier épisode : le Bec d'Allier. D'autres vidéos à venir !



le Cen fait son festival !

Le Printemps de Bourges se donne pour mission la promotion des nouveaux usages durables et responsables et tente d'initier de nouvelles collaborations entre les festivaliers et les acteurs du territoire. C'est en ce sens que le Village « Demain Le Printemps ! » a vu le jour lors de l'édition 2023. Le Conservatoire a répondu présent en tenant un stand sur les six jours du festival. Bénévoles et salariés se sont relayés pour présenter le Cen aux près de 400 visiteurs qui se sont arrêtés sur le stand.

zoom sur



► Plus de 8 000 personnes sensibilisées.

En 2023, le Conservatoire a proposé 427 actions de sensibilisation. Près de 1 400 jeunes ont été concernés et 1 300 scolaires à travers 27 projets d'éducation.

21 chantiers ont été organisés dont 13 dans le cadre de l'opération nationale Chantiers d'automne.

Présence digitale	Chiffres
Nombre d'abonnés aux pages - facebook @CenCentreValdeLoire - instagram @centrevaldeloire - linkedIn	3 647 1 785 7 108
Nombre de vues des vidéos Youtube	5 196
Nombre de visiteurs sur le site internet	24 319 utilisateurs pour 31 949 sessions
18 newsletters dont 10 « Expli-Sites électroniques » et 8 « Infolettres adhérents »	Taux d'ouverture à 45,9 % et 52,8 %

Ceux qui font le Conservatoire en 2023

Conseil d'administration

- 1 AG, 5 réunions annuelles du CA, 2 sollicitations écrites ; 7 réunions du Bureau.

Conseil scientifique

- 29 membres, renouvellement et appel à candidatures ; 18 délibérations (sur 3 dossiers de maîtrise foncière, 8 plans de gestion...) et 2 plénières.

À noter un changement de présidence le 11 mars 2023. Rémy Poncet a succédé à Frédéric Archaux.

89 conservateurs de sites

- 9 nominations, 2 démissions ;
- 1 plénière (Vierzon) et 4 réunions (bi) départementales.

Valorisation du bénévolat

51 bilans temps renvoyés, 33 rapports d'activité rédigés par les conservateurs.

Près de 3 ETP comptabilisés, représentant un peu plus de **126 K€** en équivalent salaire, avec une augmentation de **45 % par rapport à 2022**.

517 adhérents - 112 nouvelles adhésions dont 98 primo-adhérents. 132 adhésions perdues

39 salariés

Antenne 18/36 : arrivée d'un service civique et d'une apprentie. **Antenne 28** : un remplacement de garde animateur suite à une démission.

RNVL : un remplacement par un CDD de la chargée de communication-animation, partie en formation. **Antenne 37/41** : un remplacement d'animateur territorial suite à une démission. **Antenne 45** : un remplacement d'animateur suite à une démission. **Siège** : remplacement de l'assistante communication en apprentissage et de la responsable communication-animation suite à un départ. Un congé maternité. Un licenciement. Arrivée d'un nouveau comptable suite à une démission.

Les actualités du Conservatoire

GTPI devient Cellule EEE

Le groupe de travail Plantes invasives (GTPI) coordonne depuis plus de 10 ans les actions relatives aux espèces végétales invasives en région. En 2022, l'animation du groupe de travail faune invasive, initialement copiloté par la DREAL et l'OFB, a été relancée. Une liste hiérarchisée a été initiée pour répertorier la faune invasive problématique en Centre-Val de Loire.



En 2023, les groupes faune invasive et plantes invasives ont été intégrés au sein de la **Cellule espèces exotiques envahissantes de la Région Centre-Val de Loire**. En plus de son travail d'animation, cette cellule a accompagné les acteurs sur la gestion d'espèces émergentes en région comme la Crassule de Helms ou l'Hydrocotyle fausse-renoncule. Elle a donné une quarantaine de conseils de gestion aux agents de terrain (Syndicat de rivière, Fédération de pêche etc.), et aux personnels techniques de l'État et des collectivités territoriales. Plus de 50 agents de terrain ont été formés et une quarantaine de citoyens sensibilisés à la problématique. Des outils ont également été conçus pour accompagner au mieux les acteurs régionaux.

Le Conservatoire a déménagé !

Le 29 novembre 2023, le Conservatoire est devenu officiellement propriétaire et a investi ses nouveaux locaux au mois de décembre. Retrouvez-nous au **1 rue des Charretiers**, toujours à Orléans. Une acquisition en partie permise grâce au **soutien financier du Crédit Coopératif, de la Caisse d'Épargne, ainsi que de la ville d'Orléans**. Un grand merci à eux !

Le **Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire** est une association loi 1901 de protection de la nature créée en 1990. Il s'appuie sur cinq axes de travail : **connaître, protéger, gérer, valoriser** les espaces naturels remarquables en région Centre-Val de Loire et **accompagner** l'État et les collectivités dans la mise en place des politiques en faveur de la biodiversité. Il est membre du réseau des Conservatoires d'espaces naturels et de l'Agence régionale de la biodiversité Centre-Val de Loire.



Le président de la Région CVL et la préfète de Région reconduisent l'agrément, commun aux Cens Centre-Val de Loire et Loir-et-Cher, de « **Conservatoires d'espaces naturels agréés** ». Cet arrêté vaut pour approbation du plan d'action quinquennal et valide les actions et orientations proposées par les deux Conservatoires.



Outre la reconnaissance de nos structures, cet agrément va permettre de bénéficier de la dotation État à taux plein en 2024, et d'envisager des facilités de mise en œuvre de la stratégie forestière en faveur des vieilles forêts.

Le numéro 14 de la revue **Recherches Naturalistes** est paru ! Dans ce numéro, vous allez découvrir le Botryche lunaire, une petite plante de la famille des fougères repérée en Centre-Val de Loire alors qu'on la pensait disparue depuis 150 ans !



Les actions du Conservatoire ne seraient pas possibles sans le soutien de :



Merci également aux adhérents (particuliers ou organismes), bénévoles et donateurs du Conservatoire !

Et sur des opérations spécifiques de :

- **Collectivités** : Les communes adhérentes ou contribuant à la mise en œuvre des plans de gestion ou d'actions de valorisation, Agglopolys, Agglomérations de Chartres Métropole et du Pays de Dreux, Communautés de communes Coeur de Beauce, Chinon-Vienne-Loire et Vierzon-Sologne-Berry, Ville de Dreux, Commune de St-Georges-sur-Arnon, PETR Gâtinais montargois, Pays Sancerre-Sologne.
- **Partenaires privés** : Lafarge Granulats, Société des matériaux de Beauce, Cemex, Storengy, Lisea, Fondation Lemarchand, EDPR France Holding, Agromousquetaires-Antartic, GEOD SARL, FNE (Aux arbres citoyens), Vinci et Fondation Vinci Autoroutes, Beauval Nature, Eau de Paris, Novandie...
- **Partenaires techniques** : les 57 agriculteurs partenaires, DDT, fédérations de pêche et de chasse, chambres d'agriculture, syndicats de rivières, PNR Loire-Anjou-Touraine, de la Brenne et du Perche, Conservatoire botanique national du Bassin parisien, Conservatoire d'espaces naturels de Loir-et-Cher, Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne, Graine Centre-Val de Loire, Maisons de Loire, associations du réseau France Nature Environnement Centre-Val de Loire...

Et en région Bourgogne : la DREAL Bourgogne.

Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire

Conservatoire d'espaces naturels agréé par l'État et la Région
Association agréée « *Entreprise solidaire* » par le Minefi et
Agréé « *Protection de l'environnement* » par la Préfecture de Région

Siège social : 1, rue des Charretiers - 45000 Orléans
Tél. : 02 38 77 02 72

Courriel : siege.orleans@cen-centrevaldeloire.org



Rapport d'activités 2023

www.cen-centrevaldeloire.org

rubrique Téléchargements
3_Rapport d'activités 2023

www.cen-centrevaldeloire.org